

POLITIQUE D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ

03-2021



L'engagement d'Alstom en matière de conduite éthique des affaires est un élément fondamental de notre activité et une valeur partagée par le conseil d'administration, le PDG et la direction, ainsi que par tous les employés d'Alstom. La conformité avec toutes les lois et les réglementations applicables est essentielle non seulement à notre succès, mais aussi à notre existence en tant qu'entreprise. L'E&C (Éthique & Conformité) est la responsabilité de tous.

« Ainsi qu'exprimé par notre PDG dans la politique de Développement Durable et RSE, l'E&C sous-tend toutes nos activités. Que ce soit en collaboration avec des partenaires, des fournisseurs, des consultants ou d'autres tiers, dans nos interactions avec nos clients qui sont souvent des agents publics, lors d'activités de sponsoring ou lors de dons caritatifs, il est de notre responsabilité de nous assurer que chacun se comporte en totale conformité avec toutes les lois et réglementations.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur des instructions spécifiques et sur une équipe E&C indépendante, responsable de leur mise en œuvre, ainsi que de l'identification et de la proposition de nouvelles mesures pour s'adapter à un environnement réglementaire en évolution constante.

Pour soutenir l'équipe E&C, nous devons tous jouer notre rôle en promouvant une culture de conformité au sein de nos équipes, en soutenant activement les initiatives d'E&C et en appuyant l'utilisation et le développement de la Procédure d'Alerte d'Alstom.

Quand il s'agit de conduite éthique des affaires, nous devons tous être responsables. »

Inge DE VENTER

Responsable de la direction Conformité

NOS ENGAGEMENTS E&C

- Fournir un soutien et des conseils clairs et pertinents pour assurer le plein respect de toutes les lois et de tous les règlements dans nos domaines d'activités.
- **Assurer la prévention de la corruption** par la mise en œuvre, la conformité et l'amélioration continue de toutes les instructions E&C d'Alstom, y compris :
 - Recevoir et offrir des cadeaux et invitations
 - Interdiction des paiements dits « de facilitation » et autres formes de corruption
 - Travailler avec des agents commerciaux
 - Relations avec les JV et les partenaires de consortium
 - Travailler avec des fournisseurs et des consultants
 - Sponsoring et dons à des organisations caritatives
 - Interdiction des contributions politiques
- **Respecter le droit de la concurrence** en ce qui concerne les activités de la société
- **Assurer la protection et le traitement approprié des données personnelles des employés et des tiers** conformément à la réglementation sur la protection des données.
- **Respecter les régimes internationaux de sanctions et la réglementation relative au contrôle des exportations** en lien avec les activités de la société.
- Gérer et développer la Procédure d'Alerte d'Alstom pour assurer une enquête rapide et le traitement de tous les rapports, tout en garantissant la confidentialité et l'absence de représailles à l'encontre de tout employé utilisant la procédure de bonne foi, et veiller à ce que des mesures disciplinaires appropriées soient prises contre tout employé qui enfreint les règles d'E&C.
- **Maintenir l'autonomie et l'indépendance de la fonction E&C** en lui assurant un accès direct au PDG, ainsi qu'au Comité d'Éthique et de Développement Durable du Conseil d'Administration.